

Montréal, le 20 juin 1974.

M. Paul Gérin-Lajoie,
Président de l'A.C.D.I.,
Edifice Jackson,
122 rue Bank,
Ottawa, Ont.

R

RECORDS MANAGEMENT CENTER
ISSUED TO R. Montpetit
JUN 25 1974
FILE NO. 9-1235-6
CHGL TO

Monsieur le président,

Je viens protester avec la dernière énergie contre le rapatriement intempestif et arbitraire de M. Josy Eppe, coopérant de l'A.C.D.I. à Libreville au Gabon. Je viens tout juste d'apprendre que l'A.C.D.I., via l'Ambassade du Canada à Yaoundé, lui a donné 48 heures pour quitter le Gabon.

Les motifs de ce rapatriement sont pour le moins anti-démocratiques. On nie à M. Eppe le droit d'avoir et d'émettre des opinions d'une façon très démocratique (à l'occasion de réunions où il était dûment invité) sur un projet de l'A.C.D.I. dans lequel il oeuvre depuis trois ans. Je suis étonné d'apprendre que la liberté de parole n'existe pas au sein de l'Agence canadienne de développement international.

Je m'élève également contre la forme qu'a pris ce rapatriement: menaces de ne pas payer son voyage de retour; de couper son salaire; et le plus aberrant... "Interdiction formelle d'entrer en contact avec tout professeur ou étudiant de l'École Normale Supérieure du Gabon" avant son départ. Au cas où vous ne le sauriez pas cela s'apparente à des méthodes totalitaires.

Après avoir participé à une session de retour des coopérants de votre Agence en août dernier à Ottawa, j'ai la ferme conviction que le cas de M. Eppe n'est pas une exception.

Si j'ai pris la peine, M. le président, de m'adresser à vous c'est que le rapatriement de M. Eppe est l'aboutissement d'une longue histoire sur laquelle je veux attirer votre attention. Vous fustigez souvent dans vos discours l'attitude des coopérants canadiens à l'étranger. Permettez-moi de fustiger à mon tour les agissements de certains représentants de l'Agence à l'étranger; de certaines délégations de l'Agence en tournée "d'études"... Permettez-moi d'attirer votre attention sur l'attitude néo-colonialiste de l'Agence canadienne de coopération internationale. Néo-colonialisme culturel autant qu'économique. Il y aurait tant de faits à souligner que le cadre d'une simple lettre ne suffira pas.

Vous a-t-on parlé du lycée de Bonabéri au Cameroun? Vous a-t-on dit que c'était un éléphant blanc? Saviez-vous qu'en construisant selon les normes des pays tropicaux, l'A.C.D.I. aurait pu construire 3 écoles secondaires au lieu d'une. Avez-vous une idée de l'incompétence du représentant de l'Agence à Yaoundé, M. Jacques Lavigne? Connaissez-vous M. l'Ambassadeur Asselin en poste au Cameroun? Je l'ai rencontré à quelques reprises et j'avais honte d'avouer à mes amis gabonais et français qu'il représentait effectivement le Canada.

Mais revenons à nos moutons. Le mot est bien choisi, car c'est bien le rôle de mouton que l'A.C.D.I. veut voir jouer par ses coopérants. Connaissez-vous ce que j'appelle "l'affaire de l'Ecole Normale Supérieure du Gabon"? Je vous suggère de faire une petite enquête là-dessus. Pas une enquête-maison où on ne consulte que les fonctionnaires de la rue Bank ou de l'ambassade. Une vraie! Une enquête où vous interrogerez les étudiants de l'Ecole Normale Supérieure du Gabon et les voisins des coopérants au Gabon.

Vous verrez que les coopérants canadiens ne ressemblent pas tous au "portrait-robot" que vous en faites dans certains de vos discours: riche, hautain et ignorant des réalités du pays d'accueil. Vous découvrirez cependant des "petits" (dans le sens de minable et sans ouverture d'esprit) fonctionnaires de l'Agence et des délégations sans expérience du Tiers-Monde se permettant de conseiller le pays d'accueil, etc... J'espère que vous aurez aussi l'occasion d'entendre parler de coopérants bien adaptés au pays d'accueil, ayant beaucoup d'amis (amis, oui! je n'ai pas écrit relations commandées par le service) africains.

Peut-être osera-t-on vous dire que l'an dernier votre Agence n'a pas voulu renouveler les contrats de 8 coopérants sur 9 engagés dans le projet de l'Ecole Normale Supérieure du Gabon. Pourquoi? Je doute qu'on ose vous le dire. Ces coopérants affectés depuis deux ans au projet de l'Ecole Normale ne partageaient pas les vues des "experts" de l'A.C.D.I. En Haut lieu on avait déjà son idée toute faite sur le rôle que doit jouer et la forme que doit prendre une Ecole Normale Supérieure en Afrique centrale. On n'a pas prisé que les "ouvriers" (dans le sens patronal et méprisant du mot) de la coopération osent mettre en doute le bien-fondé des politiques de ces messieurs les "experts" de l'Agence.

Pendant les deux années que l'Ecole Normale a fonctionné selon la formule prônée par les coopérants en place, elle a fourni un bon contingent de professeurs au réseau d'écoles secondaires gabonais. Cette année où on fait l'expérience de la nouvelle formule imposée par les "experts" de l'Agence, il ne semble pas que l'Ecole Normale réussisse à lancer plus de quelques rares professeurs dans les écoles secondaires.

Ceci me ramène au cas de M. Josy Eppe. Savez-vous pourquoi on lui a signifié un avis de 48 heures pour revenir au Canada? Si je vous le dis, vous ne le croirez pas. On a rapatrié M. Eppe parce qu'il a osé dire et soutenir dans des réunions (très légales et dans lesquelles il était invité pour discuter et s'informer), il a osé dire... que la nouvelle formule semblait être un fiasco. Et logiquement il a demandé aux "experts" de l'A.C.D.I. de revenir en arrière pour le bien des étudiants gabonais. Oui! La très démocratique Agence Canadienne de développement internationale congédie ses coopérants pour ça!

Moi, Monsieur le président ça me révolte. Un demi-milliard de budget pris sur nos impôts pour aboutir à ça! C'est à vous dégouter d'habiter un pays démocratique.

En terminant, permettez-moi d'attirer l'attention sur la teneur des contrats qui lient les coopérants à l'Agence. Lisez-les bien. Vous vous croirez revenu au début du XX^e siècle à l'époque où les patrons avaient tous les droits et les employés toujours tort.

Puis-je vous suggérer de passer moins de temps à faire de beaux discours sur la coopération et les coopérants et de prendre le temps de traduire dans les faits vos généreuses paroles.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués,



André Côté, ex-coopérant de l'A.C.D.I.

Copie à: La Presse,
Le Devoir,
Le Jour,
Le Journal de Montréal. ||